

CHANCELLERIE MUNICIPALE

Naturalisation accordée

Au terme de la procédure légale, Guilherme Rafael Cabral D'Compta s'est vu remettre le passeport rouge à croix blanche. Deux étapes essentielles ont jalonné sa demande de naturalisation. Le 26 octobre 2021, le Conseil municipal de Saint-Imier lui a octroyé le droit de cité communal sur la base, notamment, du rapport d'audition. Le 27 juin dernier, la Confédération a mis un point final à la procédure en décidant de le compter parmi ses ressortissants. Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à ce nouveau concitoyen. (cha)

Nonagénaires

Le mardi 19 juillet, la conseillère municipale Paula Tanner et le chancelier Beat Grossenbacher se sont rendus à la Rue du Soleil 34 pour célébrer le 90^{ème} anniversaire d'André Robert.

Le vendredi 22 juillet, c'est Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, qui a accompagné le chancelier chez Béatrice Pfister à la Rue de la Clef 36, pour souffler ses 90 bougies.

Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de leur remettre à tous les deux la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. (cha)

Fête nationale sur la Place du Marché

Les communes de Saint-Imier et de Villeret célébreront ensemble la Fête nationale le dimanche 31 juillet prochain. Mises sur pied par l'Ecole suisse des sports de neige de Saint-Imier (ESSN), les festivités auront lieu sur la Place du Marché dès 17h30.

Au programme des réjouissances, restauration et animation musicale. Tous les produits proviennent de fournisseurs locaux. Le discours de Samuel da Silva, président du Conseil de ville de Saint-Imier, est attendu à 21h15.

Pour ce qui est du feu d'artifice, il devrait être tiré à 22h15. Mais, le conditionnel s'impose. Compte tenu de la sécheresse qui sévit actuellement, un fort risque d'incendie menace.

Les conditions météorologiques des prochains jours décideront par conséquent du sort qui sera réservé à cette partie de la fête. Il s'agit à ce sujet de suivre les informations du canton. Il en va d'ailleurs de même pour la mise à feu par les particuliers de pétards, de fusées, vésuves et autres allumettes de Bengale.

Les autorités remercient la population de strictement respecter les consignes qui seront en vigueur le moment venu et lui souhaitent une belle et agréable Fête nationale. (cha)

Saint-Imier, le 22 juillet 2022